



MEDICEN

**PARIS
REGION**

**NOTE STRATÉGIQUE
MEDICEN 2021**



Au-delà de ses aspects médicaux, sociaux, psychologiques et économiques, la crise Covid a mis en évidence les carences et la dépendance de notre système de santé aux structures industrielles de nombreux pays.

Depuis trop longtemps, les approches économiques de la santé ont conduit à traiter davantage de la régulation et de la réduction des coûts plutôt que de la création de valeurs à travers les transferts technologiques pour lesquels, pourtant, notre pays a beaucoup d'atouts. Comme nous le soulignons depuis une dizaine d'années, il y a un véritable décrochage de la production des produits de santé dans notre pays qui oblige à s'interroger sur la souveraineté dans l'accès aux soins.

La relocalisation ne peut pas être la solution ! Les enjeux concernent les localisations des futurs sites de production de l'innovation de demain.

Les approches doivent radicalement changer sur la Bioproduction, le Numérique et l'oncologie. La Recherche ne manque pas d'atouts dans ces domaines, mais la transformation en valeur industrielle sur le territoire laisse à désirer. Les discours doivent trouver du sens dans l'action.

Mais toute crise a ses vertus pour peu que l'on sache en tirer les enseignements.

Dès le printemps 2020, le pôle MEDICEN a initié une démarche de réflexion collective pour recenser les 7 principales leçons de cette pandémie pour l'écosystème de santé. Elles ont fait l'objet d'un livre blanc publié à l'été.

Elles ont également conduit MEDICEN à s'interroger sur les priorités stratégiques à poursuivre, notamment dans le cadre de coopérations européennes, ainsi que sur les évolutions qui permettront de mieux servir l'écosystème francilien de l'innovation en santé, parmi les plus riches du monde.

Sur les priorités stratégiques, il semble important de ne pas vouloir systématiquement corriger tous les retards du passé, mais de se concentrer sur plusieurs maillons de la chaîne de valeurs pour y être incontournable dans la compétition internationale. Ainsi, nous devons changer d'échelle dans la bioproduction où, au-delà du vaccin, existent de nombreuses opportunités dans les thérapies cellulaires et géniques. Ainsi, nous devons investir massivement dans le numérique et l'IA appliquée aux industries de santé alors que nous disposons d'un socle universitaire et de grandes écoles significatif dans les mathématiques et le logiciel.

Sur les évolutions, MEDICEN s'organise pour accompagner la croissance des startups et TPE, pour les transformer en PME puis en ETI.

Favoriser l'émergence de champions nationaux disposant de la taille critique pour se positionner sur des marchés stratégiques et s'internationaliser est un autre enjeu majeur.

Notre pays a un urgent besoin d'ETI dans la santé, ce qui requiert de reconsidérer les stratégies d'investissement, au delà du saupoudrage, dans une véritable approche internationale. Medicen sera au côté de tous les acteurs de l'écosystème qui s'engageront dans cette démarche, avec le soutien de la Région Île de France.

Notre réseau de plus de 500 membres, dont 400 T/PME, historique, prêt à l'emploi, immédiatement opérationnel est au service de l'intérêt général.

Le Pôle Medicen s'adapte pour accompagner la filière innovation en santé dans sa transformation

Pensés et conçus comme des points d'ancrage pour la recherche et l'innovation en vue de créer des catalyseurs de richesses économiques et d'emplois, les pôles de compétitivité, depuis leur création en 2005, ont apporté la preuve de leur utilité en tant qu'écosystèmes territoriaux et outils de coopération. Leurs principales missions : mettre en réseaux les acteurs de l'innovation, développer et accompagner les relations partenariales entre le monde de l'entreprise et la recherche publique, booster la croissance des startups et PME. Aujourd'hui, l'écosystème a fortement évolué, l'Etat remet dans les mains des Régions l'aide aux pôles de compétitivité, interrogeant ainsi leurs missions régaliennes et amenant les pôles de compétitivité à une étape charnière de leur existence.

Dans une démarche proactive, MEDICEN Paris Région, pôle de compétitivité de l'innovation en santé en Ile-de-France, a saisi cette opportunité pour s'interroger profondément sur son modèle, sur les axes sur lesquels il apporte le plus de valeur à l'écosystème, et sur ses axes stratégiques. Ce besoin est renforcé et accéléré par le contexte de crise sanitaire qui frappe la France, l'Europe et le monde depuis janvier 2020, et ébranle les fondements de la filière innovation en santé tout entière.

La pandémie de coronavirus qui frappe depuis bientôt un an le monde entier met à rude épreuve nos sociétés, nos institutions, nos politiques publiques et notre tissu économique et industriel. Pour la filière santé, plus que pour tout autre secteur de notre économie, la crise a agi comme un révélateur. Les acteurs de la filière ont été soumis à des contraintes importantes et poussés dans leurs retranchements, questionnant les limites de notre système. Si cette crise est un véritable chamboulement, elle est aussi une opportunité pour se repenser, et accélère les processus de transformation de la filière santé. Dans cet environnement, MEDICEN, fort de son réseau de 500 adhérents et de sa place centrale dans l'écosystème de l'innovation en santé, a un rôle à jouer ; tout en profitant de cette vague de changement pour observer, s'inspirer et se transformer également.



• LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE •

C'est dans ce contexte que le pôle de compétitivité MEDICEN Paris Région, accompagné par le cabinet Alcimed, a souhaité faire le panorama des enseignements de la crise sur la filière Santé, sur les acteurs de l'innovation en Santé et sur la filière santé en IDF afin d'identifier les leviers de rayonnement de l'écosystème régional. Sept constats ont été mis en lumière et recensés dans un livre blanc publié en Juillet 2020 (que vous retrouverez pour plus de détails sur le site de MEDICEN) :

1 La France est très dépendante de chaînes d'approvisionnement mondiales, dans le domaine du médicament, du dispositif médical et des consommables associés,

projetant la réflexion stratégique d'une souveraineté industrielle française et européenne au cœur des plans de relance. La filière Santé et MEDICEN ont dès lors un rôle à jouer pour notamment concentrer cette stratégie autour des grands acteurs institutionnels et industriels mais aussi, et surtout, les ETI, PME et TPE.

Face à l'urgence, la filière santé a réussi à dépasser ses clivages habituels, en faisant preuve de réactivité et d'agilité, sur lequel le système se doit de capitaliser.

Cependant, si la crise a révélé une vraie volonté de coopération inter et intra filière, elle a toutefois remis en lumière un fonctionnement en silo et un manque de coordination, notamment dans la gestion des ressources.

3 La donnée en santé s'est révélée être un outil clé et un véritable enjeu des stratégies sanitaires, malheureusement freiné par un manque de lisibilité et de cadrage dans les mécanismes de partage et de valorisation,

points sur lesquels tout est encore à décrire et à mettre en place, notamment par la filière santé.

La crise a aussi mis en lumière la fragmentation et les lacunes du financement de l'innovation en France et en Europe

ne permettant pas de financer des projets structurants à la hauteur de leur ambition et rendant les décisions de financement averses au risque, au détriment d'une vision systémique.

5 La crise a montré qu'il était possible de bouger les lignes de la réglementation pour qu'elle ne soit plus un frein à l'innovation.

La réglementation peut et doit s'adapter, se transformer et s'organiser afin de faciliter l'innovation, à l'image des projets de vaccins qui ont pu bénéficier de processus réglementaires particulièrement efficaces pour générer une innovation internationale.

La crise a montré que le marché des nouveaux usages, notamment digitaux, était mature pour la filière santé.

Si la crise a été un accélérateur de transformation sur le plan de la télémédecine, le chemin semble encore long pour pérenniser ces initiatives dans le système de santé « habituel ».



Enfin, la crise a révélé que la structuration d'une filière santé européenne est indispensable pour apporter une réponse coordonnée aux enjeux auxquels elle est confrontée.



• **LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES** •

La pandémie de COVID-19 et ses premières répercussions nous ont permis de porter un regard lucide sur la filière santé et de nous poser la question de l'« après ». C'est cette ambition que souhaite porter MEDICEN pour la région Ile-de-France : penser, au travers d'une réflexion collaborative et systémique, l'avenir de la filière santé et, en particulier, l'avenir de la recherche et de l'innovation en santé. C'est pourquoi MEDICEN a entrepris de lancer plusieurs chantiers thématiques visant à formuler des propositions concrètes et opérationnelles pour l'avenir de la filière santé.

Pour mener à bien cette démarche, MEDICEN s'est appuyé sur Alcimed pour organiser des ateliers de concertation réunissant ses partenaires et adhérents. Se sont ainsi tenus 5 ateliers tout au long de l'automne 2020, réunissant au total plus de 50 participants. Ces ateliers ont été l'occasion d'adopter une vision prospective et de réfléchir de manière très concrète autour des grands enjeux identifiés pour la filière santé et sur lesquels MEDICEN, en tant que pôle de compétitivité a un rôle crucial à jouer :

Contribuer à développer et soutenir une filière BioProduction au cœur de l'Ile de France et rayonnant aux niveaux européen et international.

Le tissu de producteurs de biomédicaments est encore fragile. Il comprend un tissu de plateformes publiques - moins de 10 façonniers dits « Mid-sized CDMO » (ABL Europe, LFB Biomanufacturing, Merck Biodevelopment, Pierre Fabre CDMO, et Yposkesi), seulement 9 usines pour la production en propre de 3 acteurs pharmaceutiques (Sanofi, Novartis et Servier), pour la production d'un nombre limité de biothérapies. De plus, seulement 5 biothérapies sont produites en France contre 21 en Allemagne et 12 en Italie sur les 76 autorisées en Europe. Enfin, la France dépend à 95% des importations pour les biothérapies. La France et l'Ile de France disposent néanmoins d'un tissu reconnu d'acteurs développant des biothérapies, notamment dans le domaine des anticorps thérapeutiques et dans le domaine de la thérapie cellulaire et génique grâce à une forte expertise académique et clinique. **En tant que pôle de compétitivité, MEDICEN soutient les acteurs franciliens en ce sens, co-pilote avec la Région la stratégie régionale pour la bioproduction, et représente les pôles et clusters français au sein du Comité Stratégique de Filière en bioproduction.**



Constituer et structurer une filière Medtech.

Le secteur du dispositif médical est vaste et particulièrement fragmenté. Proposant des technologies très diversifiées (de la seringue au robot chirurgical), les Medtech représentent plus de 1500 entreprises sur le territoire français avec une grande majorité de PME (95%). Malgré une activité extrêmement forte en innovation et une production principalement française (84%), il existe très peu de leaders industriels 100% français nous permettant d'être une force de production et d'attractivité majeure sur le marché des dispositifs médicaux. Mais en favorisant le développement industriel des start-ups et PME pépites en ETI pérennes, tout en collaborant étroitement avec les grands acteurs du secteur et les autorités de santé, il sera possible de construire une filière Medtech française structurée et compétitive pour répondre efficacement aux besoins des patients et des professionnels de santé. Afin de répondre à cet enjeu, MEDICEN continuera à accompagner les entreprises de la filière au quotidien, en œuvrant notamment pour faciliter l'identification et la collaboration entre acteurs Medtech d'Ile-de-France, l'expérimentation locale de DM innovants, et l'accès à des sous-traitants sur le territoire national. **Pour cela, Medicen travaillera en 2021 aux côtés de Medtech in France, du SNITEM, de France Biotech, de France Digitale et des centrales d'achats publiques pour soutenir activement le Plan DM au niveau régional, et coordonner son action avec les autres pôles Santé au niveau national.**



Définir les modèles de partage et de valorisation de la donnée de santé.

La donnée de santé est l'un des grands enjeux de ce siècle pour la santé. Si les initiatives nationales et internationales foisonnent aujourd'hui, nous sommes encore loin de pouvoir naviguer dans cet environnement de façon claire et limpide. Les modèles de partage, la valorisation, la réglementation, rien n'est officiel ni acté en ce qui concerne la donnée de santé. Or adopter une stratégie de filière permettrait de rendre la France beaucoup plus compétitive sur cette question des données et de leur utilisation. **Le rôle de Medicen en tant que tiers de confiance et de facilitateur pour faire aboutir des partenariats entre fournisseurs de données, sociétés proposant des outils d'analyses et exploitants de ces données, sera fondamental pour contribuer à établir la confiance et atteindre le plein potentiel de données conjuguées à grande échelle. Le développement du Laboratoire d'initiatives Medicen pour la donnée de Santé, le MIHD, vise à répondre à ces enjeux.**



Repenser un système de financement plus propice aux innovations et à leur développement.

La crise sanitaire du coronavirus a montré à quel point il était nécessaire de mobiliser rapidement des fonds pour trouver des solutions et financer l'innovation en santé. Les financements, publics et privés, ont foisonné pendant la crise permettant ainsi de financer de nombreux projets de recherche ou industriels. Cette situation nous apporte deux enseignements : 1. En cas de situation exceptionnelle, nous sommes

capables de mobiliser des fonds significatifs, notamment des fonds publics sous la forme d'aides et subventions, mais aussi des fonds privés dans des délais très courts ; 2. Rares sont les financements accordés durant la crise qui ont permis de financer des innovations de rupture, voire même des innovations tout court. Ces fonds ont permis de répondre au mieux à l'urgence sanitaire engendrée par la crise, mais elle a mis en lumière l'aversion au risque des financements, peu tournés vers des innovations de rupture comme par exemple des thérapies cellulaires ou des thérapies géniques, des innovations 4.0 qui pourraient améliorer ou faciliter les capacités de production, ou bien qui permettraient de mettre en avant de nouvelles thérapies. Dès lors, l'un des enjeux de la filière aujourd'hui consiste à repenser le système afin de promouvoir et de soutenir l'innovation de rupture et son changement d'échelle. **Au delà des actions actuelles de préparation à la levée de fonds que Medicen propose à ses adhérents, un rapprochement des investisseurs du secteur par de nouvelles actions de mises en relation sera initié en 2021.**

Favoriser et accompagner le passage à l'échelle et la pérennisation des projets innovants

Pourtant aujourd'hui, en santé, le passage à l'échelle industrielle est mal accompagné, entraînant une fuite des innovations vers des horizons plus propices au développement industriel. En voulant créer une souveraineté française et européenne de la santé, nos territoires doivent se doter de projets industriels forts. Or ces projets, souvent portés par des petites structures innovantes, requièrent de l'attention et du soutien pour favoriser et pérenniser leur passage à l'échelle. Medicen renforcera par exemple sa contribution à l'accompagnement de projets sur le volet industriel, en particulier dans la cadre du plan France Relance. Un soutien fort de l'Île-de-France est également attendu de la part des adhérents de Medicen, convaincus que la Région dispose des atouts pour devenir un leader industriel européen.

Simplifier et améliorer la lisibilité de l'écosystème d'innovation santé.

La filière santé regroupe un grand nombre d'acteurs aux enjeux différents, aux missions différentes, et aux attentes différentes. Afin de mieux s'orienter dans cet écosystème foisonnant, il est nécessaire de pouvoir simplifier et améliorer la lisibilité de la filière à la fois en termes d'acteurs, de notions réglementaires, de services et produits, et surtout de partenaires clés pour pérenniser des projets à haut potentiel. Medicen contribuera à identifier les atouts régionaux sur des enjeux majeurs tels que la bioproduction, la filière du diagnostic in vitro, la donnée de santé ou encore l'industrialisation et la sous-traitance des medtech. **Le pôle renforcera également sa stratégie inter-régionale, en renforçant ses partenariats stratégiques avec les autres pôles santé, au travers du Réseau des pôles Santé, avec les clusters technologiques (PolePharma, PMT, BFCare,...), indispensables à l'exploitation des atouts complémentaires présents sur les territoires, ainsi qu'avec les organisations professionnelles nationales (France Biotech, LEEM,...) pour optimiser l'imbrication des politiques publiques nationales avec les déclinaisons territoriales.**



Former et recruter des compétences à la croisée de l'innovation et de la santé.

Les problématiques que rencontrent les acteurs du secteur requièrent des compétences à la fois pointues et transverses. Aujourd'hui, la santé se pense avec des data scientists pour intégrer les enjeux de la donnée de santé, avec des ingénieurs procédés pour assurer la production de médicaments sur le territoire, avec des experts en affaires réglementaires pour assurer la validation des dispositifs médicaux innovants. Toutes ces compétences, et bien d'autres encore, ne sont pas spécifiques à la santé mais se rendent indispensables pour répondre aux enjeux de la filière et doivent donc être formées et recrutées pour favoriser l'innovation. **Medicen veillera à recueillir les besoins en compétences des entreprises innovantes en santé, et de travailler avec les Universités et les Etablissements d'enseignement supérieur à la labellisation de nouvelles formations permettant de répondre ces besoins, en relançant sa Commission Emplois et Formation en 2021.**



Sensibiliser les porteurs de projets aux enjeux économiques et business

Les acteurs de la chaîne de la santé fonctionnent en silo. Dès lors, chaque typologie possède ses propres compétences et expertises dans son propre périmètre et contexte. Or, il s'avère nécessaire de partager des bonnes pratiques entre typologies d'acteurs afin de penser des projets innovants avec un prisme de compréhension adéquat. Cela revient alors à sensibiliser les porteurs de projets, peu importe leur typologie, sur des compétences particulières ou encore sur la composition de l'écosystème afin de pouvoir voguer dans les tourbillons de l'innovation en connaissance de cause. Plus que jamais en 2021, **Medicen jouera le rôle de boussole pour naviguer dans l'écosystème complexe, pour faciliter le dialogue entre entrepreneurs, chercheurs, cliniciens, industriels et instances, qui ne parlent pas le même langage, au travers de l'évolution de formats de match making adaptés à la période que nous traversons.**



Associer l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (acheteurs, sous-traitants, usagers finaux notamment) au financement, à la conception et au développement de l'innovation.

Dans cette même logique de silos, prendre en considération les besoins, attentes et usages des utilisateurs finaux n'est pas toujours aisé, notamment du fait de la difficulté à mobiliser les praticiens. Or le modèle de l'innovation en santé aujourd'hui fonctionne par étapes à franchir avant de pouvoir impliquer les bons acteurs dans la réflexion. Il paraît cependant primordial d'impliquer dans les phases les plus précoces de développement l'ensemble des parties prenantes de la chaîne afin de pouvoir mieux penser les produits et services, mieux anticiper les contraintes et étapes importantes, et mieux diffuser les solutions finales. **Medicen constituera en 2021 un groupe d'acteurs amont des chaînes de valeurs (sociétés de prestataires de recherche pré clinique, CRO, CDMO, sous-traitants des dispositifs médicaux, acteurs de la donnée de santé, ...) pour contribuer à valoriser leur rôle majeur dans l'innovation et combler les gaps de la chaîne de valeurs nationale.**

Outils les acteurs de la filière santé pour faciliter les coopérations entre acteurs de la chaîne de valeur...

...(ex : trame de contrats), notamment pour faciliter la contractualisation. La filière santé se caractérise notamment par la grande diversité d'acteurs et de problématiques qui la composent. Dès lors, coopérer est loin d'être chose aisée et outiller les acteurs de la filière avec des modèles de contrats, ou de partenariats permettrait de faciliter les collaborations, et surtout de les accélérer. **Medicen capitalisera sur les expériences de partenariats fructueux et contribuera à proposer des référentiels de bonnes pratiques et des trames pour accélérer les accords et la valorisation des données de santé.**

Renforcer le leadership de la France en accentuant l'implication des entreprises du territoire à l'Europe et à l'international

Si le maillage sur chaque territoire est essentiel, il doit s'inscrire dans une échelle résolument européenne, pour renforcer les atouts de chaque région au profit d'une chaîne de valeurs européenne renforcée dans son ensemble. Par ailleurs, près de 75% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur santé se fait à l'export.

Ainsi, MEDICEN renforcera encore en 2021 ses actions à l'Europe et à l'international, grâce à son action en tant que partenaire des consortia pour des projets d'une part, et auprès des entreprises qui peuvent avoir accès à des financements européens et de programmes à l'international d'autre part. Son positionnement en tant qu'acteur de terrain, et comme l'un des principaux clusters européens, est précieux pour **renforcer le leadership de la France au sein de projets disruptifs en santé, et accompagner le développement à l'export des entreprises de Healthtech sur de zones stratégiques, aux Etats-Unis et en Chine, mais aussi en Israël, au Canada, au Japon, en Corée ou à Singapour.**

Cibler les actions de mise en relation pour améliorer la connaissance de l'écosystème et permettre la création de nouvelles innovations.

... aussi bien thérapeutiques que diagnostiques. Un écosystème aussi dense et varié que celui de la santé ne peut fonctionner que s'il s'organise en réseau. Mais aujourd'hui, qui mettre en relation si personne n'arrive à comprendre les méandres de cet écosystème ?

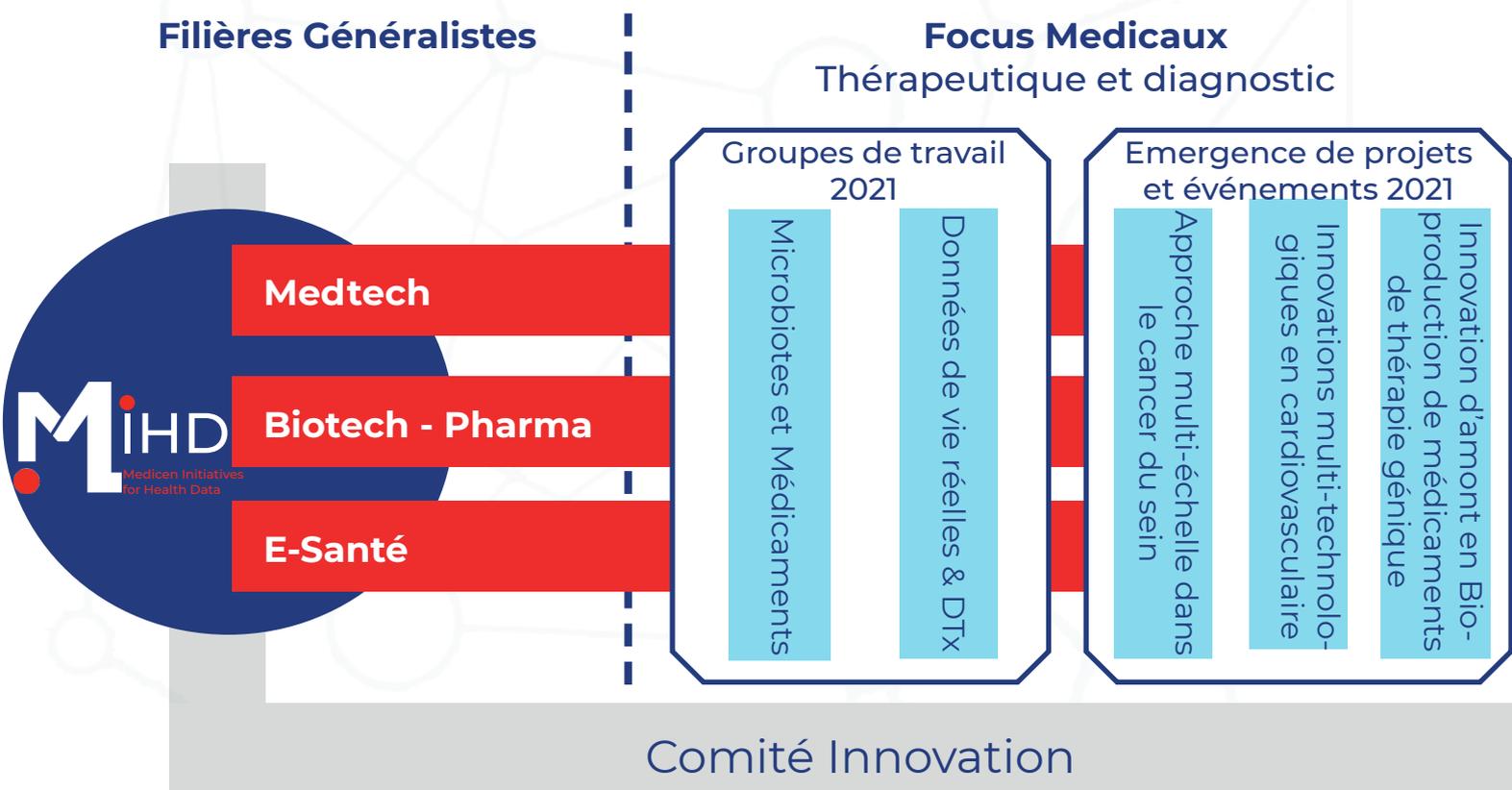
Afin de créer de nouvelles collaborations et de favoriser l'innovation, le réseau d'acteurs doit permettre à chaque partie prenante de se connaître, de se situer par rapport aux autres afin de mieux cibler les rencontres et les projets porteurs. C'est notamment le rôle de la filière et de ses pôles de compétitivité d'être les animateurs de ce réseau. **Medicen, fort des ateliers de concertation et des retours de ses membres et partenaires, va proposer en 2021 des formats de mise en relation plus ciblés et plus proactifs, sur un modèle « Meet My Partner » et de rencontres d'affaires « BtoB » pour accélérer encore le cycle de développement des produits de santé.**



• LES ACTIONS IMMÉDIATES •

MEDICEN se positionne en acteur de terrain pour répondre, avec ses partenaires et ses adhérents, à ces différents enjeux. Pour cela et face à un écosystème en constante évolution, et à des acteurs ayant des attentes et de besoins différents et de plus en plus complexes, MEDICEN se redéfinit aujourd'hui pour répondre au mieux aux enjeux de la filière et accompagner le développement des innovations en santé, de l'idée aux processus industriels.

En effet, MEDICEN accompagnera et participera à cette dynamique de transformation de la filière santé, en renforçant notamment la transversalité de son action. C'est pourquoi MEDICEN a entrepris de se réorganiser en 3 filières Biotech, MedTech et e-santé autour desquelles les équipes du pôle travaillent avec et pour les adhérents, et d'enjeux transversaux à ces trois filières, comme la donnée de santé (au travers de l'axe MIHD), le diagnostic, et des focus médicaux spécifiques (le premier pour 2021 sera dédié à l'**innovation multi-technologique au profit des maladies cardio vasculaires**).



Représentation de la nouvelle organisation des activités Innovation santé de MEDICEN Paris Région

C'est de cette volonté de transversalité qu'est né notamment le Comité Innovation composé d'experts industriels et académiques représentatifs des différents secteurs stratégiques de la santé afin de challenger les orientations stratégiques de MEDICEN avec l'appui de professionnels du terrain.

Parmi ces thématiques transverses, la donnée de santé est au cœur des discussions. C'est pour cela que MEDICEN crée le MIHD, entité transverse et dédiée à ces enjeux, pensée en adéquation et complément des initiatives existantes. Le MIHD se positionne comme facilitateur de la collaboration entre les acteurs de santé inter-filières et un catalyseur des projets innovants s'appuyant sur la production et la valorisation des données de santé. La gouvernance des données de santé, la confiance dans les algorithmes d'IA, l'interopérabilité des systèmes, la valorisation scientifique et économiques des données de santé sont autant de sujets sur lesquels Medicen via le Laboratoire d'Initiatives de Medicen pour les Données de Santé souhaite se positionner comme tiers de confiance actif auprès des adhérents du pôle et des structures nationales œuvrant pour développer l'utilisation de la donnée de santé et ses modèles économiques.

Enfin, les pôles de compétitivités étant aujourd'hui de plus en plus rattachés aux régions, MEDICEN se redéfinit et se reconstruit afin d'aller vers un modèle rémunérateur permettant de pérenniser ses activités et de proposer de nouvelles offres. La mission du pôle reste celle d'accompagner les acteurs de l'innovation en santé, et pour porter à bien cette mission, MEDICEN a repensé sa gouvernance afin de proposer plus de représentativité et de modernité dans sa structuration et être ainsi au plus près des besoins de ses adhérents. En parallèle, MEDICEN renforce progressivement sa stratégie partenariale aux niveaux franciliens (au travers de l'InterPôle Tic|Santé, avec Cap Digital et System@tic), nationaux (au travers du Réseau des pôles santé, de partenariats inter clusters et de liens avec les organisations nationales) et européen (en renforçant les partenariats avec certains autres bioclusters tels que BioWin), pour, à nouveau, renforcer l'accompagnement aux entreprises.



• FOCUS MEDICEN EN 2021 •

Renforcer l'accompagnement des acteurs de l'innovation santé



Être toujours plus près des besoins de ses adhérents

Plus de représentativité et de modernité



Renforcer sa stratégie partenariale francillienne, nationale, européenne et internationale

Accentuer les synergies transversales entre les filières (Biotech/Medtech/e-santé)...



... et les enjeux transversaux comme la donnée de santé ou encore les solutions de diagnostic

La crise sanitaire a permis d'assoir le rôle de MEDICEN dans la réflexion collective autour de l'avenir de la filière santé tout en offrant au pôle une opportunité de se repenser face aux enjeux qui attendent le secteur. MEDICEN continuera de travailler avec ses partenaires et ses adhérents afin de devenir le guichet incontournable de l'innovation santé en Ile-de-France, en travaillant avec la Région Ile de France et avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation pour apporter des réponses collectives aux problématiques de la filière santé, dans une compétition internationale.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Feuille de Route détaillée du pôle pour 2021 2022 – n'hésitez pas à contacter l'équipe : medicenparisregion@medicen.org

Medicen est soutenu par la région Île de France



Medicen Paris Region

www.medicen.org

medicenparisregion@medicen.org

130 rue de Lourmel

75015 Paris



@Pole_Medicen



/medicen-paris-region